

17 Septembre 1555.

Madame.  
L'ues de aujourdhuy Temoye a die Ma<sup>te</sup>. La carte que Jay  
faict faire a m<sup>re</sup> Jay hier. Par laquelle v<sup>res</sup> Ma<sup>te</sup> verra la  
situation du terroir, et payz d'alentour de Marebonny. Suppliant  
quil plaise a celle nous mander Le plus tost que faire se pourra  
sa Resolution, de ce qu'on a a faire, afin de pouoir mesmes g<sup>ens</sup> en  
venue et gagner temps. Et a res<sup>te</sup> se faire venir les officiers  
qui auront charge du fait, ensemble l'enfouchement et bon nombre  
de promiers, Et y attendant Laquelle Resolution de die Ma<sup>te</sup>  
sommes empeschez a faire mesmes Le Lieu de La plus belle assise.  
pres du village de Esseray

Madame. Je plama aussi a v<sup>res</sup> Ma<sup>te</sup> faire haster Le  
payement des prestors, Lesquels romenchent de sia a souffrir  
necessite, afin de eviter que ne tombent au desordre et  
Enrouement passe.

Je fiant Ma<sup>te</sup> me en me Recommandant tres humblement  
a La b<sup>ne</sup> gr<sup>ce</sup> de die Ma<sup>te</sup>. Je prie Le createur donner a celle  
en sante tres bon et tres longue vie. Du camp a Neuville Le  
xvij<sup>e</sup> Jour de Septembre 1555.



Je soussigne  
Guite de Marsac

